

Forum annuel des Jeunes de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel

Thème : « Jeunes femmes et hommes au cœur de l'innovation et de la construction des sociétés pacifiques et résilientes »

Abuja, 09 au 10 décembre 2021

APPEL A L'ACTION D'ABUJA POUR LA CONSTRUCTION DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET RÉSILIENTES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

Nous, environ 200 jeunes femmes et hommes et représentant(e)s des jeunes aux niveaux local, national et régional et des organisations de la société civile, réunis à Abuja, Nigéria, à l'occasion du Forum annuel des Jeunes Ouest-Africain et du Sahel sur le thème : « *Jeunes femmes et hommes au cœur de l'innovation et de la construction des sociétés pacifiques et résilientes* » organisé conjointement par l'UNOWAS et la CEDEAO, du 09 au 10 décembre 2021, avec le soutien du Gouvernement de la République Fédérale du Nigéria,

S'ACCORDANT avec les nobles objectifs du programme jeunes, paix et sécurité portés fondamentalement par les Résolutions 2250 (2015), 2419 (2018) et 2535 (2020) du Conseil de Sécurité des Nations Unies invitant les Etats membres à prendre des mesures nécessaires et appropriées pour protéger les jeunes femmes et hommes, promouvoir et accroître leur participation dans tous les mécanismes et à tous les processus de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de prise de décision ;

CONSIDERANT les acquis juridiques et normatifs régionaux et nationaux en faveur de la jeunesse qui soient relatifs, entre autres à la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance (2007), à la Charte Africaine de la Jeunesse (2006), au Protocole du Conseil de paix et de sécurité de l'UA (2002), au Protocole relatif au Mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits de la CEDEAO (1999) et aux différentes législations nationales garantissant la sécurité et la représentativité des jeunes femmes et hommes ;

RECONNAISSANT les efforts de la traduction dans les faits des différents engagements internationaux, régionaux et nationaux à travers, entre autres, la Stratégie des Nations Unies pour les jeunes 2030 (2018), le Cadre Continental pour les Jeunes, la Paix et la Sécurité (2020-2029), la Politique et le plan d'action stratégique de la jeunesse de la CEDEAO (2021-2030) et les différents politiques et programmes nationaux de jeunesse, mais qu'il reste énormément de défis à relever ;

DENONÇANT le fait que l'appropriation ou la domestication des Résolutions 2250 (2015) et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies à travers leur vulgarisation et l'adoption et le financement de la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux y relatifs, peine à être effective dans les différents pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ;

SOUCIEUX de la persistance de la montée de l'extrémisme violent et de ses corollaires rimant pour la plupart avec la vulnérabilité, le chômage et l'oisiveté des jeunes pour qui des

mesures idoines et pressantes doivent être prises ;

AYANT ANALYSE PROFONDEMENT l'insuffisance de prise en compte des besoins et opinions des jeunes femmes et hommes ainsi que leur marginalisation dans les sphères de prise de décision et leur quasi absence dans les grands rendez-vous de partage et de décision sur le devenir de la sous-région ;

CONVAINCUS qu'il ne sera pas possible aujourd'hui de mettre en équation et de trouver des solutions aux problèmes complexes de la paix, de la stabilité et du développement en Afrique sans une réelle et efficace implication des jeunes femmes et hommes pleins de vigueur et qui méritent davantage d'accompagnement, de soutien et d'écoute attentive ;

PRÉOCCUPÉS par le fait que les jeunes Africains doivent avoir accès aux connaissances et aux compétences qui leur permettent de s'engager en faveur de la liberté, de la paix, du développement durable, de la culture et du changement, et conscient du potentiel qu'ont les jeunes femmes et hommes à consolider la paix :

1. **REAFFIRMONS** notre attachement au contenu de la Déclaration de Ouagadougou de décembre 2018 au premier Forum annuel des Jeunes pour la Paix et la Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
2. **EXHORTONS** les gouvernements, les organisations régionales, la CEDEAO et le Système des Nations Unies à accroître les efforts dans les réponses adéquates aux questions et préoccupations des jeunes en lien avec la prise en compte et la promotion de leurs droits, leur autonomisation sur tous les plans et le renforcement de leur rôle dans la lutte contre l'insécurité et l'extrémisme violent, pour la prévention et gestion des conflits ainsi que pour la stabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
3. **RECOMMANDONS** l'institutionnalisation et la promotion d'un dialogue intergénérationnel entre les femmes et les hommes plus âgés et les jeunes ; les autorités gouvernementales, les jeunes, la Société Civile, les acteurs du secteur privé, la CEDEAO, les Nations Unies et autres partenaires au développement pour renforcer le rôle des jeunes femmes et hommes dans la promotion d'une culture d'égalité, de non-discrimination, de paix, de non-violence et du développement durable ;
4. **PRIONS INSTAMMENT** tous les gouvernements d'Afrique de l'Ouest et du Sahel d'œuvrer pour la promotion du changement social au profit des jeunes à travers l'éducation, la culture, le sport, la prévention de l'abus d'alcool et de drogues en vue d'assurer une meilleure relève et un développement durable profitable à toutes et à tous sans exclusion ;
5. **APPELONS VIVEMENT** les Etats et leurs partenaires à se saisir efficacement et de manière systématique de la lutte contre l'extrémisme violent conduisant au terrorisme qui sévit dans la région en mettant à contribution les jeunes femmes et hommes tout en assurant leur protection et leur résilience face à l'offre des groupes

- extrémistes et aux désastreuses conséquences de ce phénomène sur la sécurité humaine ;
6. **LANÇONS** un plaidoyer pressant au près du gouvernement de chaque pays de la sous-région à suivre les pas du Nigéria, pays hôte de cet événement qui nous a réunis, dans l'appropriation et la domestication des Résolutions 2250 (2015) et suivantes du Conseil de Sécurité en adoptant et finançant la mise en œuvre des plans d'action sur lesdites résolutions ;
 7. **INCITONS** tous les gouvernements à réserver des quotas de représentativité aux jeunes femmes et hommes dans les instances de prise de décision et de gestion de la chose publique et à renforcer l'application des mesures favorisant leur présence et la prise en compte de leurs intérêts dans les organes inter-gouvernementaux tels que la CEDEAO, l'Union Africaine et les Nations-Unies afin qu'ils soient véritablement au cœur de l'innovation et de la construction des sociétés pacifiques, résilientes et prospères ;
 8. **DEMANDONS** aux gouvernements de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, aux organisations régionales et aux partenaires de soutenir le développement de l'économie numérique et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ainsi que de mettre en place ou de renforcer les mécanismes d'accès aux investissements et au financement des start-ups des jeunes afin de lutter contre la migration forcée et l'exode des cerveaux ;
 9. **RECOMMANDONS** le renforcement de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques par des mesures audacieuses de conservation et de préservation de l'environnement afin de faire face aux conséquences désastreuses à la lumière de la spirale des conflits intercommunautaires pour l'accès à des ressources naturelles en raréfaction qui sapent la coexistence pacifique des communautés, font déplacer les populations, aggravent l'insécurité humaine surtout dans les rangs des plus vulnérables dont les jeunes femmes et hommes et font grimper l'incertitude quant aux perspectives d'avenir à des niveaux sans précédent ;
 10. **SOLLICITONS** de la part des partenaires technique et financier et des philanthropes une attention beaucoup plus grandissante aux questions de la jeunesse qui soient en lien avec leur soutien et l'accompagnement des Etats et des organisations de jeunes au service du développement et de l'employabilité ainsi que de la préservation de la sécurité et de la paix dans la sous-région Ouest-Africaine et du Sahel.
 11. **EXHORTONS** tous les jeunes femmes et hommes de par toute l'Afrique de l'Ouest et le Sahel à mutualiser leurs forces, efforts, potentialités et savoir-faire afin que d'une manière concertée et synergique nous puissions significativement contribuer à asseoir un climat de paix et de sérénité et à bâtir des communautés économiquement et socialement fortes.

Fait à Abuja, le 10 décembre 2021